

DECLARATION

CAPL n°2 du 21 mars 2011

Monsieur le Président,

par courriel dont la copie est jointe à cette déclaration afin de figurer au Procès-Verbal, la délégation Force Ouvrière en CAPL n°2 a demandé qu'un nouvel état des effectifs par service de la DLU soit présenté en séance.

En effet, la ligne "secteur public local" regroupe une division entière alors que les autres divisions sont présentées par service. Cette opacité a déjà posé des problèmes invraisemblables lors d'une récente affectation à la FDL, qui s'est transformée en affectation d'office au CEPL contre l'avis de la CAPL n°2, pour se commuer en mesure de mutation-réparation au « bénéfice » du collègue malmené.

Depuis 2 ans, le SPL est sollicité pour effectuer des opérations *coup de poing* d'une semaine dans les postes dont la bannette Hélios déborde. Autre nouveauté, le SPL procède à des opérations de *sauvetage* dans les trésoreries municipales dont les comptes de gestion ne sortent pas. Ces dépannages lourds et urgents ont bien souvent lieu à l'autre bout du département. Le SPL sert donc déjà d'Équipe de Renfort Départementale.

Mardi dernier, vous nous avez appris que le SPL serait exploité au titre de la solidarité entre les divisions de la DLU. Vous nous avez expliqué que les détachements dans d'autres divisions par lettre de mission seraient banalisés, y compris en l'absence d'accord du collègue détaché et sans consultation du chef de service. Le SPL va donc servir d'Équipe de Renfort Résidence.

Pour F.O.-DGFIP, de telles méthodes sont injustifiables. Elles sont la double traduction d'une crise des effectifs ingérable localement et d'un manque d'anticipation de la direction locale :

- En CTPD "emplois" (le 21 janvier), vous avez choisi de flécher les baisses d'effectifs sur l'ERD et pas sur le SPL, dont les effectifs correspondent d'ailleurs à l'ORE. Les représentants F.O. ont voté CONTRE, vous avez voté POUR.
- En CAPL « mutations » (le 15 février), vous n'avez pas pris vos responsabilités malgré la pénurie criante des effectifs. Parmi les 4 mouvements supplémentaires proposés par F.O., vous avez reconnu que 2 mutations étaient intéressantes, mais sans les accepter. Si le bon fonctionnement des services avait été votre priorité, vous les auriez fait voter, et aujourd'hui l'ERR affectée au service dépense pourrait être affectée sur une autre mission tandis que l'ERD compterait un contrôleur de plus. Les élus F.O. ont voté CONTRE, vous avez voté POUR.

Aussi quand vous nous dites que vous n'avez pas le choix et que vous êtes contraint de prendre des décisions impopulaires de dernière minute, nous ne pouvons pas accepter votre discours et nous condamnons vos méthodes. Il s'agit de méthodes brusques, méprisant le facteur humain et l'implication professionnelle, génératrices de stress, de colère et de démotivation.